

Le stationnement devant la mairie passe en zone bleue



Voir article page intérieure



Éric BEAUFORT
Maire

Edito

L'année scolaire se termine et j'ai eu le plaisir de remettre, ce vendredi 28 juin, de la part du conseil municipal, les traditionnels dictionnaires aux enfants de CM2 qui vont quitter notre école du Toison pour aller au collège, celui de LEYMENT pour la majeure partie d'entre eux.

Le Sou des Ecoles était comme chaque année associé puisqu'il offrait les dictionnaires d'anglais. La canicule sévissant nous avons transféré cette cérémonie dans le préau de l'école primaire ce qui nous a permis de constater l'efficacité de la climatisation installée l'année dernière.

Concernant l'école primaire, nous avons malheureusement appris au mois de février, que Madame REMER, Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN), avait décidé de fermer notre onzième classe. Ce moyen provisoire avait été obtenu en 2015, considérant l'effectif et la spécificité de la commune d'accueillir la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) des Planètes, qui reçoit des enfants en difficultés et en âge d'être scolarisés. Ce moyen, malgré des fluctuations d'effectif a toujours été conservé par les DASEN précédents.

J'ai alerté Madame la DASEN par courrier dès le 04 mars 2019 lui indiquant que l'effectif prévu pour l'année 2019/2020 était estimé à 280 enfants, soit l'effectif le plus

important depuis la mise en place du moyen provisoire.

Malgré cela, elle n'a pas donné une suite favorable à notre requête. Une deuxième commission étant programmée le jeudi 20 juin, je lui ai envoyé un courrier de réponse et j'ai en parallèle sollicité nos parlementaires, le ministre de l'éducation nationale et le président de la république en m'appuyant notamment sur son discours du 25 avril dernier, où il avait annoncé son souhait que les classes de la grande section de maternelle, de Cours Primaire (CP) et de Cours Élémentaire 1ère année (CE1) ne dépassent jamais les 24 élèves et conservent ainsi une taille humaine. Or, le retrait du moyen affecté à l'école du Toison aura pour conséquence que les autres classes de l'école élémentaire viennent à dépasser les 30 élèves pour des objectifs bien moindres normalement.

Nous avons obtenu des réponses de chacun avec systématiquement une missive adressée à Madame la DASEN.

Cela n'a malheureusement pas été très efficace, puisqu'à l'occasion de la commission du 20 juin, la suppression de notre moyen provisoire était confirmée. Plus que cette décision contestable, c'est surtout les raisons qui semblent avoir été avancées par Madame REMER qui sont révoltantes. En effet, un compte rendu syndical enseignant mis en ligne puis supprimé transcrivait les propos suivants «Ecole élémentaire de Villieu-Loyes-Mollon (28 élèves / classe) cela est dû aux communes de Villieu Loyes Mollon qui ne font rien en termes de travaux et qui fait peser à la DASEN depuis 5 ans ce

qu'il devrait assumer, donc pas de création» Ces propos sont d'autant plus surprenants que durant les cinq dernières années, au cours desquelles un moyen provisoire a été accordé à l'école élémentaire de Villieu-Loyes-Mollon, la Commune n'a reçu aucune demande émanant des services de l'Éducation Nationale de l'Ain pour réaliser de quelconques travaux. Ceci n'ayant pas empêché notre municipalité d'engager pour près de 200 000 € de dépenses, notamment pour l'aménagement de deux classes, la mise en place de vidéoprojecteurs interactifs, l'achat et le renouvellement du mobilier, la réfection de salles de classe et des toilettes avec mise en accessibilité, la climatisation du préau ou l'acquisition de classes mobiles.

J'ai sollicité Madame la DASEN qui, a priori, « n'a jamais mis les pieds » dans notre école, afin d'obtenir un rendez-vous pour clarifier cette situation et cette prise de position. A ce jour, Madame la DASEN n'a toujours pas pris mon attache et j'ai donc à nouveau écrit à sa hiérarchie jusqu'au plus haut niveau et à nos parlementaires pour leur soutien.

A bientôt.

J'espère que ce combat, relayé par les parents d'élèves avec lesquels nous avons manifesté devant l'école le 10 mai et qui ont, de leur côté, fait des démarches similaires aux nôtres, sera couronné de succès afin que Madame la DASEN prenne une décision raisonnable après avoir rencontré les élus et surtout visité notre école.

Le parking de la mairie passe en zone bleue



Depuis le 1^{er} février 2019, le stationnement sur le parking de la mairie est réglementé par arrêté municipal (n° 2019/001/ID du 11 janvier 2019).

Déclaré en zone bleue, le stationnement sur ce parking est à présent limité à deux heures, tous les jours de 9 h à 17 h 30, sauf le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés. Les usagers doivent donc positionner en évidence sur la face interne du pare-brise de leur véhicule, un "disque de stationnement" faisant apparaître l'heure d'arrivée. Ce disque doit être positionné de telle façon que les indications puissent être vues distinctement et aisément par un observateur placé devant le véhicule.



Cette disposition a été prise, par obligation, devant l'abus de certains véhicules, stationnés en quasi permanence sur ce parking.

Afin de ne pas pénaliser les habitants de la résidence "Les Ecureuils", une carte de stationnement "Résident" pourra leur être délivrée sur demande. Cela leur permettra de stationner leur véhicule au-delà des heures limitatives à proximité de la résidence.

Un p'tit coup de jeune !

L'entretien du patrimoine communal est l'une des priorités de l'équipe bâtiment des services techniques. Aussi, l'appartement situé au-dessus de la bibliothèque vient de subir quelques travaux de rafraîchissement afin de lui donner "un p'tit coup de jeune".

Tout d'abord, toutes les menuiseries, portes fenêtres, placards, plinthes ont été repeints.

Une porte coulissante a été mise en place pour faciliter l'accès à la salle de bains.

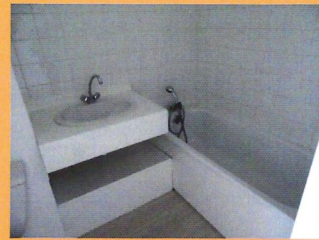
Les systèmes d'évacuation des eaux ont été remis en état, les siphons contrôlés et nettoyés, les joints de l'évier et de la baignoire vérifiés et remplacés selon le besoin.

Les plafonds de la cuisine et de la chambre ont été repeints.

La salle de bains a reçu une nouvelle peinture au plafond et aux murs.

Les tapisseries ont été lessivées.

L'appartement est à présent plus clair, plus accueillant et ses équipements en parfait état de fonctionnement.

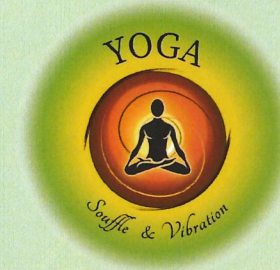


Et si l'on devenait zen...

L'association « Souffle & Vibration » a proposé, durant toute l'année, des cours de yoga hebdomadaires à Loyes.

Les horaires seront reconduits pour la rentrée de septembre :

Le mardi de 16 h 40 à 18 h
de 18 h 20 à 19 h 40
et de 20 h à 21 h 20



Pour 2019-2020, parallèlement aux cinq ateliers du samedi, **deux stages** seront proposés.

Les cours, ateliers et stages sont ouverts à tous !

Renseignements complémentaires sur le site : www.souffleetvibration.com

ou par tel : 04 74 61 47 99

Les stages à Loyes

Le premier aura lieu :

du 26 au 28 juillet
ouvert à tous

Le second (sur le thème de « yoga et chant choral »), aura lieu :

les 16 et 17 novembre

Renseignements et inscriptions : www.souffleetvibration.com

ou

04 74 61 47 99

Encore une excursion pleine de sourires

Le mardi 23 avril 2019 avait lieu la première sortie du CCAS au musée des Traditions Bugistes de Saint Rambert en Bugey.

Cet événement a donné l'occasion à 43 personnes de la commune de VILLIEU LOYES MOLLON (dont 35 membres du Club rencontre, 4 personnes étant absentes), de bénéficier d'une sortie gratuite. A l'issue de cette visite, un questionnaire de satisfaction a été transmis à chaque participant. Sur les 43 participants, 27 nous l'ont retourné :



- 1- 27 personnes ont trouvé le lieu choisi très bien ou bien.
- 2- 27 personnes ont trouvé la préparation générale (sécurité, ponctualité) très bien ou bien.
- 3- 27 personnes ont trouvé la qualité de l'équipe (accompagnateur, prestataire,) très bien ou bien.
- 4- 27 personnes ont trouvé l'organisation de la journée très bien ou bien.
- 5- 27 personnes ont trouvé le transport (véhicule, sécurité,) très bien ou bien.
- 6- 27 personnes ont trouvé l'ambiance générale très bien ou bien.

A noter que sur les 27 retours, aucune personne n'a donné d'avis négatif pour les 6 rubriques.



Et côté avis, les commentaires sont tout aussi satisfaisants :

- Demi-journée très bien passée
- Culture et découverte vont de paires. Bon choix
- Très bien, à refaire
- Visite très intéressante, très riche, beaucoup d'objets. Merci de nous l'avoir fait découvrir.
- Bien organisé
- Très bien
- Journée à renouveler
- A continuer
- Très intéressant
- Tout était parfait
- Très bien, bonne ambiance et sympathique
- Sortie à faire connaître. Intéressant
- A refaire
- Encore une fois, merci à monsieur le maire, le CCAS et Romain pour cet après-midi que nous avons passé avec beaucoup de plaisir.



Prochaine sortie :

La prochaine sortie du CCAS aura lieu le **vendredi 28 juin 2019** pour la visite du **musée de la Bresse, Domaine des Planons**. Le groupe partira à 10 h 30 du Centre Innovance pour une arrivée aux alentours de midi sur le lieu de la visite. Un pique-nique sera organisé sur une aire adaptée et la visite guidée de la ferme et du musée sera effectuée à 14 h.

Venez nombreux !

Renseignements et inscriptions :

en mairie au 04 74 61 04 60

Conception, création et entretien d'espaces verts
Bastien NUGIER
06 22 56 67 65
Engazonnement, Tonte, Débroussaillage
Plantation, Taille et Élagage
Pavés et Microcraie, Passerelle
Arrosage automatique
Conception, création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT - 96 rue Maréchal - 01800 Villieu-Loyes-Mollon - Tél. 04 74 61 04 60

Electricité SARL Entreprise **Serge JUNET**
L'engagement total pour la qualité
04 74 61 35 14
Générale
640 rue Neuve - 01800 RIGNIEUX LE FRANC - Fax : 04 74 61 30 88

Camping Claire Rivière
Location Emplacements Mobile home en week-end, à la semaine
04 74 61 93 00
06 07 45 04 74
Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre

BGS Electricité Général, Maintenance et services
Dépannage, Installation, Travaux, Conseils...
06 52 73 29 19
Philippe BUSIRIS
Les Grandes Terres, Villieu Loyes Mollon contact@busiris.net www.busiris.net

Entreprise de maçonnerie
s.a.r.l. **J. MENAND**
Fondée en 1959
1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU • Tél. 04 74 61 02 85
Email : eric.menand@wanadoo.fr • www.maconnerie-menand.fr

Ent. **JMFernandes**
Plâtrerie - Peinture
Petits travaux de carrelage
Décoration
Patines sur meubles
06 60 55 80 83
Buhin • 01800 Villieu Loyes Mollon
04 37 86 01 99

Une chasse au trésor moyenâgeuse...

Afin d'apporter une touche de mystère lors du séjour de nos amis de Dobřichovice à Villieu-Loyes-Mollon, une chasse au trésor a été organisée le dimanche 9 juin à Pérouges.

Presque 50 personnes dont les maires des deux communes jumelées ont déambulé dans les ruelles de la cité médiévale afin de résoudre des énigmes et retrouver le fameux "trésor de Pérouges".

Félicitations aux équipes gagnantes qui ont été récompensées le soir même lors du repas de clôture de cet échange franco-tchèque.

C'était l'occasion pour Gary BLANCHARD, créateur de "TRÉSOR AVENTURE", de tester grandeur nature ses chasses au trésor qui ont animé les médiévales de Pérouges le weekend du 15 et 16 juin.



D'ailleurs, si vous êtes amateur de ce genre d'activité, l'entreprise propose des événements personnalisés à Pérouges : anniversaire pour enfants ou adultes, mariages, EVG / EVJF, CE, team building ...

Trésor Aventure sera également présent à la médiévale de Crémieu le 7 et 8 septembre prochain pour présenter une chasse au trésor inédite ! Saurez-vous identifier le voleur des Augustins ?

Plus d'informations sur le site internet :

<http://www.tresoraventure.fr>

CARRE VERT éco citoyen

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Les beaux jours sont là ! Afin que tout à chacun puisse en bénéficier en toute quiétude et dans un environnement préservé nous vous rappelons quelques règles simples du bien vivre ensemble :

Brûlage des déchets et végétaux :

Sauf dérogations, il est interdit sur notre département. Préférer les nombreuses déchetteries intercommunales

Les animaux domestiques (Arrêté municipal de mars 2012) :

Sur les espaces et la voie publique, nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse. Les aires de jeux des enfants leur sont interdits. Les propriétaires ne doivent pas les laisser faire leurs besoins. Des sacs sont mis à disposition des propriétaires dans les centres villages.

Les bruits de voisinage :

Les travaux de bricolage et de jardinage émettent parfois des nuisances sonores. Ils sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Entretien des bas-côtés des voies communales :

Un grand merci aux riverains qui fauchent et entretiennent les bas cotés devant leurs propriétés ! Nous vous rappelons que l'utilisation des herbicides est interdite sur le domaine communal (loi LABBE).

Lutte contre la prolifération de l'ambrosie :

N'hésitez pas à contacter la mairie !

Référent communal Bruno PICHAT 06-70-12-93-08

Référent intercommunal Gérard CLEMENT 06-14-09-81-42

AGENDA

Samedi 13 juillet

Feu d'artifice

Comité des fêtes-Mairie - Stade de Villieu

Renseignements :

Michel BOZZACO - 04 74 61 21 63

Dimanche 14 juillet

Concours de pétanque

Team Mexi Courses - Salle polyvalente

Renseignements :

Guillaume GILLET - 06 10 94 07 60

Dimanche 25 août

AG + Inscriptions

Dynamic club - Auditorium

Renseignements :

Audrey GEOFFRAY - 06 70 47 40 57

Dimanche 1^{er} septembre

Commémoration bataille du pont de Chazey

Anciens combattants - Salle polyvalente

Renseignements :

Jean-Paul APAYA - 04 74 61 04 48

Vendredi 6 septembre

Assemblée générale

Sou des écoles - Auditorium

Renseignements :

Guillaume LARDON - 06 12 26 79 89

Assemblée générale

Société de chasse - Pavillon des chasseurs

Renseignements :

Cédric JACQUET - 06 88 41 61 33

Samedi 14 septembre

Concours de pétanque

MOS - MPTM

Renseignements :

Christian RIBOTTI - 04 37 61 10 39

Samedi 21 septembre

Atelier Qi Gong

Corps et souffles - MPTM

Renseignements :

Chantal PINARD - 06 10 84 89 15

Repas des classes en 9

Classes en 9 - Centre Innovance

Dimanche 29 septembre

Vente de tartes

Sou des écoles - Place St Pierre

Renseignements :

Guillaume LARDON - 06 12 26 79 89

Samedi 5 octobre

Loto

AEP - Centre Innovance

Renseignements :

Jean-Paul GAY - 06 12 26 79 89

MARIEZ-VOUS EN ROLLS-ROYCE

AVEC CHAUFFEUR

Infos et réservation
04 74 36 49 33 / 06 08 56 34 09
Villieu-Loyes-Mollon



10 conseils pour vous protéger des cambrioleurs

1- PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- ◆ équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- ◆ équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- ◆ renforcez vos volets et fenêtres ;
- ◆ installez des détecteurs de présence ;
- ◆ fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- ◆ fermez votre portail à clé, surtout la nuit (la voiture doit être verrouillée dans la propriété) ;
- ◆ l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas de fenêtres et de volets en même temps)
- ◆ quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2- SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- ◆ en cas d'absence temporaire, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- ◆ installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- ◆ demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3- NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- ◆ aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4- RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (pour éviter le home jacking)

- ◆ bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- ◆ rangez les sacs à main dans un placard ;

5- CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- ◆ trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ◆ ne gardez pas trop de fortes sommes d'argent à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- ◆ au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- ◆ mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6- RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ◆ ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
- ◆ faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;

- ◆ ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- ◆ prévenez un proche ;

7- EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF "OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES"

- ◆ c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- ◆ cela fonctionne toute l'année (pas uniquement pendant les vacances scolaires) ;
- ◆ associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;
- ◆ ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés ;

8- FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- ◆ en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- ◆ quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- ◆ soyez le plus précis possible dans vos descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- ◆ la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9- NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- ◆ méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- ◆ exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- ◆ n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10- SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ◆ ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- ◆ si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- ◆ faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- ◆ venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...)

Un nouvel outil contre les fraudes

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), en partenariat avec la Direction Interministérielle du Numérique, lance un nouveau service public en ligne : **SignalConso**. Les régions Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie ont été choisies comme zones d'expérimentation pour ce projet. Cette plateforme en ligne permet aux consommateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés quotidiennement lors de leurs achats : erreur de prix, produit périmé, publicité trompeuse, colis non reçu, ... Le signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Si les signalements sont trop fréquents, nombreux ou d'une extrême gravité, un contrôle de l'établissement sera déclenché.

À la différence du système de réclamation actuel de la DGCCRF, les signalements déposés par les consommateurs sur :

<https://SignalConso.beta.gouv.fr> sont également accessibles aux professionnels afin qu'ils puissent corriger rapidement les problèmes au sein de leurs établissements.

